



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
N° 2022-10-6-4**

Envoyé en préfecture le 10/10/2022

Reçu en préfecture le 10/10/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 064-216404699-20221006-4\_06\_10\_2022-DE

**Nombre de conseillers :**

En exercice: 11

Présents: 10

Votants: 10

Date de convocation : 21/09/2022

Date d'affichage : 21/09/2022

L'An Deux mille Vingt-deux le six du mois d'octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Abit dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel CAZET, Maire.

PRÉSENTS : RUIZ Caroline, PONTOIS Brigitte, CAZET Joëlle, PINEAU Marie-Noëlle, MONCLA Dominique, BARRIERE Tom, LEGRAND Stéphane, AYSE Patrick, CAZABAN Alexandre, CAZET Michel

ABSENT : HOURQUET Anthony

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme RUIZ Caroline

**ATTRIBUTION DE CHEQUES CADEAUX KADEOS**

Monsieur le Maire expose qu'il souhaite offrir, à chaque agent de la Commune des chèques cadeaux Kadéos pour Noël.

Le Maire propose un montant de 170 euros par agent pour l'année 2022. Les agents concernés par cette attribution sont les fonctionnaires titulaires soit 2 personnes.

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

APPROUVE la proposition de Monsieur le Maire concernant le versement au titre de l'année 2022 de chèques cadeaux d'un montant de 340€ (2\*170€) pour les agents concernés.

PRÉCISE que ce montant sera mandaté sur l'article Fêtes et cérémonies (6232).

Aux registres sont les signatures.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus  
Le Maire, Michel CAZET.

